



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 14 novembre 2012 à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,
M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,
M. Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieux,
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion,
M. Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux,
Mme Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,
Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, et Raymond Malo, directeur général adjoint, ainsi que mesdames Valérie Tremblay, directrice du greffe et du contentieux, Annie Lévesque, directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Nadine Ethier, directrice des opérations.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum.

CA 12-11-14-01

Il est proposé par monsieur **Réal Boisvert**, appuyé par monsieur **Marc-André Léger** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h 2.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 12-11-14-02

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1. **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur le directeur général fait un suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2012 : ADOPTION**

CA 12-11-14-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

4.1. **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Monsieur le préfet accueille messieurs Charles Milot, directeur général, Richard Beaumier, secrétaire-trésorier et Mathieu Miljours, vice-président, qui nous présente le nouveau rôle de la Chambre de commerce et d'industrie. Une



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

demande de partenariat entre celle-ci et la MRC est faite. Celle-ci sera analysée dans le cadre de la préparation budgétaire 2013.

Monsieur Marc-André Léger quitte son siège à 14 h 24.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-11-14-04

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-11-14.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-11-14, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

5.1.2. BUDGET 2013 : RFU : POSITIONNEMENT

CA 12-11-14-05

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'utiliser**, pour la préparation budgétaire, la richesse foncière uniformisée (RFU) de l'année précédente, et ce, pour l'année 2013 et les années subséquentes.

Proposition adoptée.

5.1.3. ACHATS

Aucun sujet traité.

5.1.4. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

5.1.4.1. « FESTIFILM » ET « SECONDAIRE EN SPECTACLE »

Monsieur le directeur général rappelle la demande d'aide financière de l'école secondaire *Le Chêne Bleu* pour le « Festifilm » et « Secondaire en spectacle ». Celle-ci ne cadre pas avec les critères de la politique d'attribution du *Fonds régional de promotion*.

Par conséquent, on ne donne pas suite à la demande d'aide financière.

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1. RECYCLAGE D. S. : ENTENTE HORS COUR : ENTÉRINEMENT

CA 12-11-14-06

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'entériner** l'entente hors cour intervenue le 6 novembre dernier dans le dossier 760-17-001955-080 concernant Recyclage D. S. et **d'autoriser** le directeur général à signer tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Proposition adoptée.

5.3. BÂTIMENT

Aucun sujet traité.



6. COMMUNICATIONS

6.1. INAUGURATION DE L'AUTOROUTE 30 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'ouverture de l'autoroute 30 au mois de décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'autoroute 30 agira donc comme levier de développement économique en stimulant les investissements, en optimisant les relations d'affaires et en favorisant la création d'emplois sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'importance de faire la promotion du développement économique dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'acceptation verbale des membres du comité administratif pour dépenser une somme maximale de vingt-mille dollars (20 000 \$) pour financer les outils de communication nécessaires lors de l'inauguration de l'autoroute 30 et qui permettront la promotion du développement économique de la région;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au surplus accumulé non réservé;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-11-14-07

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'autoriser** le directeur général à dépenser une somme maximale de vingt-mille dollars (20 000 \$) pour développer divers outils de communication (vidéo, montage graphique, publicité dans les journaux locaux ou nationaux, publicité sur les autobus) afin de promouvoir le développement économique de la région dans le cadre de l'ouverture de l'autoroute 30.

Proposition adoptée.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1. COMITÉ DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : NOMINATION

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective avec les employés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la formation du comité de qualité de vie au travail;

CONSIDÉRANT la volonté commune de l'employeur et du syndicat à collaborer;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-11-14-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **de nommer** sur le comité de qualité de vie au travail :

Mandat :

Le comité de qualité de vie au travail a comme fonction l'étude et la discussion des sujets suivants :

- Application de la convention collective dans un mode de collaboration;
- Santé et sécurité au travail;
- Formation;
- Dossiers syndicaux;
- Communications internes;
- Conciliation travail/famille;
- Formation d'un comité social;
- Structure organisationnelle;
- Valeurs et culture de l'organisation;
- Politique de reconnaissance;



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

- Tout sujet ou projet d'intérêt commun pouvant intéresser un salarié, le syndicat ou l'employeur.

Composition :

Les membres du comité sont :

- Mme Lyne Perrier, représentant l'employeur;
- Mme Nadine Ethier, représentant l'employeur;
- Mme France D'Amour, représentant le personnel non syndiqué;
- 2 membres désignés par le syndicat.

Les membres du comité peuvent inviter à participer à leurs discussions toute personne pouvant faire avancer les problématiques ou les scénarios retenus par le comité.

Secrétaire :

Simon Bellemare agit à titre de secrétaire du comité.

Proposition adoptée.

8. SÉCURITÉ

8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

10.1. COURS D'EAU

10.1.1. COURS D'EAU RODRIGUE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des travaux de contrôle de sédiments, par bassins de sédimentation et seuils dissipateurs, du cours d'eau Rodrigue à Saint-Clet;

CONSIDÉRANT QU'un certificat d'autorisation doit être demandé au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour réaliser des travaux en période hivernale;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Réal Boisvert**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **d'autoriser** monsieur Vincent Martineau, agent d'intervention aux cours d'eau, à signer la demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Proposition adoptée.

10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

CA 12-11-14-09



10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1. MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE : RÈGLEMENT NUMÉRO 534-2

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 534-2 de la municipalité de Saint-Zotique a pour objet la modification du Règlement numéro 534 sur les dérogations mineures afin de prohiber les dérogations mineures quant à l'affichage le long de l'autoroute 20;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 534-2 de la municipalité de Saint-Zotique indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-11-14-10

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 534-2 de la municipalité de Saint-Zotique.

Proposition adoptée.

11.1.1.2. VILLE DE VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENT NUMÉRO 1654

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1654 de la ville de Vaudreuil-Dorion a pour objet la conclusion d'une entente entre la Ville et le promoteur en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, les travaux de réaménagement de l'intersection de l'autoroute 20 et de la route 338 y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1654 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-11-14-11

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1654 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.

13. PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

Aucun sujet traité.



14. DÉVELOPPEMENT

14.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

14.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

15. CULTURE

Aucun sujet traité.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1. RECONDUCTION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC : DEMANDE D'APPUI

Monsieur le préfet informe les membres d'une correspondance reçue de la MRC du Rocher Percé concernant la reconduction du programme d'aide financière aux MRC.

CA 12-11-14-12

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'appuyer** la MRC du Rocher Percé dans sa demande concernant la reconduction du programme d'aide financière aux MRC.

Proposition adoptée.

17. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'a été soulevée lors de la période de questions allouée aux citoyens.

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA 12-11-14-13

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **que** la séance **soit levée** à 15 h 5.

Proposition adoptée.

ROBERT SAUVÉ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général